

DIFFUSION IMMEDIATE  
23 octobre 2019

Executive Council 19-2871

## **LE GOUVERNEMENT ÉNONCE SES PLANS POUR UNE NOUVELLE DÉCENNIE DE CROISSANCE DANS LE DISCOURS DU TRÔNE 2019**

1,4 million de personnes et 100 000 emplois de plus en Saskatchewan d'ici 2030, voilà deux des objectifs énoncés dans le discours du Trône, intitulé *Une nouvelle décennie de croissance*.

Le lieutenant-gouverneur Russ Mirasty a prononcé aujourd'hui le discours du Trône, marquant ainsi le début de la session législative 2019-2020.

Comme le souligne le discours, « Au cours des 12 dernières années, la Saskatchewan a bénéficié d'une période remarquable de croissance forte et soutenue – une croissance que notre province n'a pas connue depuis les années 1920. Dans dix semaines, la Saskatchewan entrera dans les années 2020. L'objectif de mon gouvernement est de faire en sorte que la forte croissance de la Saskatchewan se poursuive, que toute la population de la province continue d'en tirer parti et que les années 2020 soient une nouvelle décennie de croissance pour notre province. »

Le premier ministre Scott Moe a fait savoir qu'il publiera le nouveau Plan de croissance de la Saskatchewan au cours de la session législative de cet automne.

« Le nouveau Plan de croissance établira les objectifs de croissance prévus par notre gouvernement pour la nouvelle décennie et les mesures que nous prendrons pour les atteindre», a déclaré M. Moe. « Une province en croissance entraîne des défis, mais il vaut mieux de les relever que de subir les effets d'un déclin comme nous avons dû le faire au cours de décennies précédentes. »

Aujourd'hui, le discours du Trône a présenté également un certain nombre de mesures que le gouvernement prendra au cours de cette nouvelle session législative, notamment :

- Créer un fonds allant jusqu'à 10 millions de dollars pour aider les collectivités d'Estevan et de Coronach, et les régions avoisinantes, à faire la transition vers de nouvelles possibilités de développement économique, en raison des travailleurs concernés par l'élimination, d'ici 2030, de la production d'électricité alimentée au charbon, comme l'a mandaté le gouvernement fédéral;
- Introduire et financer un plan pour réduire les temps d'attente pour les chirurgies;
- Instaurer une loi pour réglementer le vapotage et ses produits;
- Mettre en place des mesures pour améliorer la sécurité et le bien-être des enfants des Premières Nations et réduire le nombre de ceux devant être confiés aux soins de la province;
- Ouvrir la nouvelle route de contournement à Regina (Regina Bypass);
- Introduire des pénalités plus sévères pour l'utilisation du téléphone cellulaire au volant;

- Poursuivre la contestation constitutionnelle de la taxe fédérale sur le carbone, devant la Cour suprême
- Continuer à explorer le potentiel de petits réacteurs modulaires en vue de produire de l'électricité sans générer d'émission, au moyen de l'uranium de la Saskatchewan;
- Mettre en œuvre la *Clare's Law* qui permettra à la police de divulguer des renseignements pouvant protéger les personnes potentiellement exposées à un risque de violence interpersonnelle
- Introduire une nouvelle loi sur les pêches, intitulée *The Fisheries Act*, afin d'assurer une meilleure protection contre les espèces aquatiques envahissantes;
- Modifier la loi intitulée *The Lobbyists Act* pour donner suite aux recommandations formulées par le registraire des lobbyistes dans ses récents rapports annuels;
- Renforcer l'exécution des ordonnances pour le paiement des pensions alimentaires pour enfants;
- Modifier la loi sur l'emploi intitulée *The Saskatchewan Employment Act* pour augmenter de huit semaines le congé parental afin de s'assurer que les employés qui ont droit à la nouvelle prestation parentale partagée de l'assurance emploi bénéficient d'une protection d'emploi pendant qu'ils touchent la nouvelle prestation de congé, et d'étendre le congé d'emploi aux personnes qui se présentent aux élections d'un conseil de bande des Premières Nations.

Le gouvernement prévoit d'introduire environ 30 mesures législatives au cours de la session d'automne et de déposer, au printemps, un budget qui est censé faire d'importants investissements dans les infrastructures.

« Notre gouvernement continue de planifier pour une province en pleine croissance, en maintenant une économie forte, en investissant dans des services gouvernementaux importants et en s'assurant que toute la population saskatchewanaise profite de cette croissance », a indiqué M. Moe.

-30-

Renseignements :

Jim Billington  
Conseil exécutif  
Regina  
Téléphone : 306-787-0425  
Courriel : [jim.billington@gov.sk.ca](mailto:jim.billington@gov.sk.ca)